

Publié le 17 décembre 2022

Jean-Marc Roze réélu à la tête de la Fédération régionale des Epl du Grand Est

Le 14 décembre 2022, la FedEpl de la région Grand Est a organisé sa rencontre annuelle à Strasbourg dans la Résidence Charles de Foucauld. Après trois années de mandat marquées par la crise sanitaire et plusieurs élections locales, la Fédération régionale a renouvelé sa confiance à Jean-Marc Roze, adjoint au maire de Reims, 1er vice-Président du conseil départemental de la Marne et Président d'Agencia (société d'économie mixte et société publique locale d'aménagement de la métropole de Reims). Les adhérents, notamment strasbourgeois, ont répondu présents pour venir échanger sur l'actualité de l'économie mixte locale et ses perspectives au niveau régional.



Après plusieurs années frustrantes durant lesquelles les Epl du Grand Est n'avaient pu véritablement se réunir, **Jean-Marc Roze a souhaité convier les adhérents dans une place forte de l'économie mixte**. C'est donc en plein cœur de Strasbourg que les adhérents se sont retrouvés, au sein de la **Résidence Charles de Foucauld**, connue pour héberger les élèves de l'[Institut National du Service Public \(INSP\)](#) mais également pour être gérée par la [Sem Habitation Moderne](#).

« Donner corps et sens au réseau de l'économie mixte locale »

Le président de la Fédération régionale a rappelé que **le Grand Est abrite 129 Epl, dont 88 Sociétés d'économie mixte (Sem), 40 Sociétés publiques locales (Spl) et 1 Société**

d'économie mixte à opération unique (SemOp). Au total, elles emploient près de 6 500 personnes pour un chiffre d'affaires de plus d'1,2 milliard d'euros avec une forte dynamique sur le secteur de l'environnement et des réseaux (déchets, eau, énergie). **Tiéfaine Concas, responsable territorial, a confirmé la bonne santé de l'économie mixte locale dans la région**, avec l'adhésion de nouvelles Epl, plusieurs projets de création d'Epl actuellement accompagnés par la FedEpl et la relation ténue avec certaines collectivités parmi lesquelles [l'Eurométropole de Strasbourg](#).

De la nécessité de tisser des liens entre les Epl du Grand Est et les collectivités

Jean-Marc Roze a insisté sur la nécessité d'être à l'écoute des Epl et d'accompagner leurs présidentes et présidents dans leurs fonctions, en particulier suite aux **évolutions portées par la loi 3DS** : « La Fédération nationale a engagé un travail important sur la loi 3DS qui va se poursuivre sur les prochains textes. Il nous faut accompagner les adhérents sur ces évolutions ». Il souhaite également que la FedEpl s'engage auprès des collectivités et leurs regroupements pour les guider et évaluer avec elles la pertinence d'une Sem, Spl ou Semop pour porter leurs projets.

Dans cet esprit, le président réélu a souhaité constituer **un bureau d'élus engagés** qui seront chargés de relayer l'action de la fédération régionale dans leurs territoires respectifs et partager leur expérience de l'économie mixte avec les collectivités qui se questionnent : « Notre rôle de président est de partager notre expérience avec les élus, les rassurer sur la gouvernance d'une Epl et partager les bonnes pratiques ». La composition du bureau est la suivante :

- **Benjamin Soulet, adjoint à la maire de Strasbourg**, conseiller Eurométropole de Strasbourg et président de la [LOCUSEM](#).
- **Lara Million**, vice-présidente de la [Communauté Européenne d'Alsace](#), conseillère régionale et présidente de la Sem [CITIVIA](#)
- **Gaëlle Skocibusic**, adjointe à la maire de [Sainte-Marie aux Mines](#) et présidente de la [Spl Eva](#)
- **François Werner**, maire de [Villers-lès-Nancy](#), conseiller métropolitain du [Grand Nancy](#), conseiller régional et président de [Destination Nancy](#)
- **Henri Hasser**, maire du [Ban-Saint-Martin](#), conseiller Eurométropole de Metz et président de la [SPL SAREMM](#).
- **Dominique Lévêque**, président de la [CC la Grande Vallée](#), maire d'[Aÿ-Champagne](#) et président de la [Spl Le Pressoir](#).

Benjamin Soulet, 1er vice-président de la fédération régionale, a témoigné sa satisfaction de rejoindre ce collectif. Il a rappelé l'important travail mené par les élus strasbourgeois pour piloter les Epl du territoire. Une démarche partenariale qui permet à la fois aux sociétés de se développer et à la collectivité de veiller sans cesse à la bonne réalisation des missions d'intérêt général qu'elle leur confie.

Engager le dialogue avec partenaires et acteurs institutionnels

Cette matinée d'échanges s'est achevée sur des échanges autour de la relation avec la CRC. Pour Jean-Marc Roze, « **le contrôle de la CRC sur une Epl peut et doit être utile à cette dernière** ». Le contrôle doit cependant strictement porter sur les comptes et la gestion des Epl mais ne peut juger en opportunité les choix politiques des élus. Pour ces raisons, **il semble important d'engager un dialogue avec les magistrats contrôleurs** afin que ces derniers comprennent mieux les subtilités de l'économie mixte mais également que les Epl saisissent bien le sens et la portée des contrôles.

En conclusion, **Jean-Marc Roze s'est félicité que cette rencontre régionale ait permis un échange libre et franc** entre présidents et dirigeants d'Epl sur leur vision de l'économie mixte et leurs attentes à l'égard du réseau régional.